



## DU NOUVEAU CHEZ LES ANDOUNGS

**Le nom gabonais andoung et son équivalent camerounais ekop désignent la plupart des espèces appartenant à une dizaine de genres de la famille des Césalpiniacées (Légumineuses). Parfois un qualificatif est ajouté pour désigner plus spécialement une espèce, evel-andoung ou ekop-leke par exemple, mais ce genre de précision n'est pas fréquent.**

Si les prospecteurs ont bien des difficultés pour différencier toutes ces espèces, il n'est pas étonnant que les botanistes s'y soient un peu cassés les dents. La première de leurs difficultés était, et demeure, l'obtention de matériels fertiles susceptibles de bien révéler l'identité de l'arbre. Cependant, même dans ce cas, la position taxonomique de l'arbre est parfois délicate à situer car la définition des genres existant à ce moment-là ne permet pas toujours de placer correctement la nouvelle espèce.

Ainsi, depuis LINNÉ, et au fil du temps et des nouvelles récoltes, les différents andoungs lato sensu ont été nommés *Cynometra* (LINNÉ, 1753), *Brachystegia* et *Cryptosepalum* (BENTHAM, 1865), *Didelotia* (BAILLON, 1865), *Monopetalanthus* et *Plagiosiphon* (HARMS, 1897), *Stemonocoleus* (HARMS, 1905), *Julbernardia* (PELLEGRIN, 1943), *Gilbertiodendron* (LEONARD, 1952), *Tetraberlinia* (HAUMAN, 1952) et enfin *Bikinia* (WIERINGA, 1999). A la fin de ce siècle, la conception primitive de la plupart de ces genres est

acceptable et acceptée, en particulier celle de genres bien connus car exploités pour leur bois : *Brachystegia* (bomanga et naga), *Didelotia* (gombe) et *Gilbertiodendron* (limbali). Cependant, la frontière entre *Monopetalanthus* (andoung, stricto sensu) et *Tetraberlinia* (ekaba) n'était pas bien nette, à la fois entre eux et aussi avec deux autres genres : *Aphanocalyx* et *Michelsonia*. C'est pour cela qu'en 1976 D. NORMAND, grand connaisseur des bois des Légumineuses africaines, écrivait : « Une révision systématique du groupe *Tetraberlinia*-*Monopetalanthus*-*Michelsonia* pourrait entraîner des modifications dans l'actuelle classification ».



### UNE NOUVELLE CLASSIFICATION

Cette révision souhaitée vient d'être faite par Jan WIERINGA, sous la forme d'une thèse soutenue fin septembre 1999, à l'Université de Wageningen (Pays-Bas), intitulée : *Monopetalanthus* exit. A systematic study of *Aphanocalyx*, *Bikinia*, *Icuria*, *Michelsonia* and *Tetraberlinia* (Leguminosae, Caesalpinioideae). Par une étude botanique traditionnelle approfondie, appuyée par une analyse cladistique, l'auteur a essayé d'élucider l'histoire phylogénétique de toutes les espèces afin d'établir des groupes naturels plus stables et homogènes que les précédents. En conséquence, les espèces

de 4 anciens genres se déplacent dans 4 nouveaux agrégats. *Michelsonia* subsiste inchangé avec sa seule espèce *M. microphylla* Hauman. *Tetraberlinia* ne change guère en recevant l'espèce *T. longiracemosus*, sortie du genre *Monopetalanthus*. Ce dernier genre disparaît, la plupart de ses espèces rejoignant le genre *Aphanocalyx*, quelques-unes étant regroupées dans le nouveau genre *Bikinia*. Enfin, un autre nouveau genre est créé pour une espèce nouvelle du Mozambique ne pouvant être intégrée dans ces 4 groupes : *Icuria dunensis*.

Il n'est pas possible de discuter objectivement du bien-fondé de ces changements si l'on est pas botaniste spécialisé dans les Légumineuses africaines. Néanmoins, il reste possible de commenter sommairement cette nouvelle classification à partir du bois de ces arbres. Dans l'ancien système, le genre *Monopetalanthus*, créé par HARMS en 1897, n'était pas assez strictement délimité et, ayant été augmenté depuis par de nouvelles espèces, il est apparu hétérogène. Revenons aux écrits de D. NORMAND (1976) : « En liaison avec des considérations plus forestières que botaniques, il existe un groupe d'espèces de *Monopetalanthus*, à bois durs ou très durs, dont l'espèce type *M. pteridophyllus* est le chef de file... Les bois de ce groupe, peu intéressants technologiquement, sont dans une certaine mesure plus proches des *Aphanocalyx* que

des *Tetraberlinia* par l'aspect et la structure ». Cette vue est devenue réalité puisque toutes ces espèces au bois coriace, de densité supérieure à 0,80, sont à présent intégrées dans le genre *Aphanocalyx* (subgen. *Aphanocalyx*).

Continuons la lecture de D. NORMAND : « Nous avons signalé les affinités xylogiques qui existaient entre le genre *Tetraberlinia* et les 6 ou 7 espèces de *Monopetalanthus* du type andoung, à bois relativement tendre et commercialisable. Ce sont, d'une part, *M. hedinii* du Cameroun et *M. heitzii* du Gabon et, d'autre part, *M. durandii*, *M. coriaceus*, *M. le-testui*, *M. pellegrinii* et *M. longiracemosus*. » La réunion possible de ces deux genres ne s'est pas réalisée. Seule l'espèce *M. longiracemosus* a rejoint le genre *Tetraberlinia*. Les espèces *M. hedinii* et *M. heitzii* ont été classées dans *Aphanocalyx* subgen. *Antherodontus*. Il semble d'ailleurs que l'auteur ait créé ce sous-genre comme un pis-aller pour caser trois espèces atypiques (ces deux plus *A. libellula*). En conséquence, les bois de *M. hedinii* et de *M. heitzii*, de couleur très pâle et de faible densité, côtoient les bois très durs et durs du genre *Aphanocalyx*. Les autres espèces ayant un bois proche de celui de *Tetraberlinia* (ekaba) sont rassemblées dans le nouveau genre *Bikinia*. Pour la petite histoire, l'étymologie de ce nouveau nom est bien l'île américaine du Pacifique via le maillot de bain : l'auteur se réfère à la



forme des sépales, l'inférieur étant triangulaire, le supérieur bilobé car formé en réalité de deux sépales soudés.

Il est compréhensible que toutes ces agitations botaniques puissent laisser indifférents les professionnels du bois et de la forêt. Ainsi, dans cette même famille des Césalpiniacées, la récente mise en synonymie de *Colophospermum* avec *Hardwickia* et sa contestation ont pu passer totalement inaperçues car le bois Mopaani, produit par le genre *Colophospermum*, est d'une grande rareté dans le commerce international. En revanche, la révision du genre *Monopetalanthus*, entraînant sa disparition et la dispersion de ses espèces dans trois autres genres, pose le problème de la redéfinition des appellations commerciales des bois d'andoung et d'ekaba.



**REDÉFINIR LES APPELLATIONS COMMERCIALES**

Dans la dernière édition de la Nomenclature générale des bois tropicaux de l'ATIBT (1982), andoung est le nom des bois produits par les espèces *Monopetalanthus durandii*, *M. le-testui*, *M. coriaceus*, *M. heitzii* et *M. hedinii* (il peut être sous-entendu que le bois d'autres espèces de ce type, comme *M. longiracemosus* et *M. pellegrinii*, reçoive ce nom). En accord avec la nouvelle classification, l'appellation andoung engloberait deux espèces du genre *Aphanocalyx* (ex-*M. hedinii* et *M. heitzii*),

toutes les espèces du genre *Bikinia*, plus une espèce du genre *Tetraberlinia* (ex-*M. longiracemosus*). Le nom pilote ATIBT ekaba groupant officiellement les espèces *Tetraberlinia bifoliolata* et *T. tubmaniana* (et officieusement *T. moreliana* et *T. polyphylla*) devrait recouvrir en plus l'espèce *T. longiracemosa* (ex-andoung, *M. longiracemosus*).

Le fait qu'une espèce qui donnait un bois d'andoung va désormais produire un bois d'ekaba, alors que de nombreux arbres ont pu être commercialisés sous le nom d'ekaba car identifiés comme *Tetraberlinia polyphylla* mais sont à présent classés comme *Bikinia grisea*, *B. media*, etc. (en particulier tous les « andoungs 1966 » dérivant de l'appellation erronée de la récolte n° 1966 de G. de SAINT AUBIN et qui sont en réalité des *Bikinia grisea*), c'est-à-dire dans le groupe andoung, induit une suspicion quant à la valeur des noms commerciaux andoung et ekaba. Le maintien de ces deux appellations s'appliquant à deux types de bois supposés différents ne tient plus face à de tels arguments. A ceux-ci, s'ajoutent la similitude de la couleur, assez uniforme beige-rose à brun-rouge des bois de toutes les espèces de *Tetraberlinia* et de l'ex-*Monopetalanthus* (à l'exception de *M. hedinii* et de *M. heitzii* au bois beige-ocré ne rougissant pas à la lumière), la similitude du grain ainsi que de toutes les propriétés physiques et mécaniques. Il y a en fait plus de différences entre les bois des deux principales espèces d'ekaba,

*T. bifoliolata* et *T. tubmaniana*, qu'entre les bois de l'ekaba *T. bifoliolata* et de l'andoung *Bikinia* (ex-*Monopetalanthus*) le-testui.



**RÉUNIR LES BOIS D'ANDOUNG ET D'EKABA**

Quels seraient les avantages et les inconvénients de réunir les bois d'andoung et d'ekaba produits par les genres *Aphanocalyx* subgen. *Antherodontus*, *Bikinia* et *Tetraberlinia* ? La légère différence de couleur des 2 ou 3 espèces d'*Aphanocalyx* subgen. *Antherodontus* mise à part, la principale objection au regroupement serait de prétendre que le mélange des bois de deux ou trois genres botaniques ne se fait pas en Afrique et qu'il n'y a aucun précédent clairement affiché (dans la Nomenclature ATIBT, le bois de Gambeyobotrys est assimilé à l'aningre dans l'index des noms latins mais n'est pas cité comme composant de l'essence nommée aningre !). Cependant, si les bois sont semblables et/ou si les arbres ne sont pas différenciés par la plupart des prospecteurs, il est nécessaire de n'utiliser qu'un seul nom commercial officiel pour les désigner. Sur les continents asiatique et américain, il n'est pas rare qu'un même nom regroupe les bois de deux genres botaniques : *resak* (*Cotylelobium* et *Vatica*), *sucupira* (*Diptotropis* et *Bowdichia*), quand ce ne sont pas les bois de tous les genres exploitables d'une famille : *mempis*

(*Annonacées*) ou *penarahan* (*Myristicacées*).

Quand, sur certains chantiers, la distinction n'est pas toujours facilement faite entre certaines espèces donnant des bois de gombe, bomanga-naga, andoung-ekaba et même limbali, toute simplification de classement ne peut apporter qu'une amélioration des conditions d'exploitation ainsi que d'utilisation de ces bois. Aujourd'hui, les andoungs-ekabas ne sont pas très abondants sur le marché car le Liberia, gros producteur d'ekaba (espèce *T. tubmaniana*), connaît quelques troubles perturbant l'exploitation et l'exportation, et les pays d'Afrique centrale continuent à les considérer comme des bois plutôt « secondaires ». Pourtant, ce type de bois n'est pas dépourvu de qualités. D'une part, ils sont déroulables et, d'autre part, utilisés en sciage, ils ont des résistances mécaniques satisfaisantes en cohésion axiale pour la compression et la flexion, auxquelles s'ajoute une très bonne résilience. Autres qualités des andoungs-ekabas, les arbres atteignent de grandes dimensions (jusqu'à 2 m de diamètre) et sont abondants, particulièrement dans le sud du Cameroun et au Gabon, ce dernier territoire possédant probablement plus de 5 millions de m<sup>3</sup> commercialisables.

Si la réunion globale des andoungs et des ekabas ne doit pas rencontrer d'opposition majeure, deux points secondaires peuvent prêter à discussions. Le premier concernerait l'appellation de ce nouvel ensemble an-



doung-ekaba. Andoung est un nom trop équivoque au Gabon (comme son équivalent ekop au Cameroun) pour être un bon choix, d'autant plus qu'il est totalement inconnu au Liberia. Ekaba, nom de la Guinée équatoriale, pourrait être considéré comme plus neutre et plus fédérateur sur les territoires camerounais, gabonais et libérien. Le second point porterait sur l'opportunité d'intégrer les espèces *Aphanocalyx hedinii* et *A. heitzii* (ex-*Monopetalanthus hedinii* et *M. heitzii*) à cette « nouvelle essence ». Deux opinions s'affrontent :

- oui, car ces deux espèces sont jusqu'à présent considérées commercialement comme des andoungs ;

- non, car leur bois est beige cuivré à rose, donc moins rouge que celui des autres espèces.

Le nom gabonais de *A. heitzii* (espèce la plus fréquente) evel andoung peut s'appliquer à ce bois et montrer la complexité des appellations car evel, signifiant « rouge » en langue fang, ne qualifie pas le bois mais l'écorce de l'arbre. Cet arbre est, en général, assez bien distingué des autres andoungs (confusion parfois possible avec *B. pellegrinii*) par cette couleur d'écorce mais aussi par ses contreforts typiques. Il reste à signaler que la nervure principale des folioles est située sur le bord même du limbe chez *A. hedinii* et *A. heitzii*, alors qu'elle est en position médiane dans les

folioles des autres espèces d'andoung-ekaba comme dans les folioles et les feuilles de la quasi-totalité des arbres.

► Pierre DÉTIENNE  
CIRAD-Forêt

#### Pour en savoir plus :

AUBRÉVILLE A., 1968.

Flore du Gabon n° 15, Légumineuses-Caesalpinioïdées. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, France.

DE SAINT AUBIN G., 1963.

La forêt du Gabon. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne, France.

LETOUZEY R., MOURANCHE R., 1952.

Ekop du Cameroun. Publication n° 4. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne, France.

NORMAND D., PAQUIS J., 1976.

Manuel d'identification des bois commerciaux. Tome 2, Afrique guinéo-congolaise. Centre Technique Forestier Tropical, Nogent-sur-Marne, France.

WIERINGA J., 1999.

*Monopetalanthus* exit. A systematic study of *Aphanocalyx*, *Bikinia*, *Icuria*, *Michelsonia* and *Tetraberlinia* (Leguminosae, Caesalpinioideae). Wageningen, Pays-Bas, Agricultural University Papers 99, 4.